

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Code d'article | 205.64 |
| Description | ASSIETTES |
| Catalogue | HOS 117 |
| Date de modification | 18/08/2020 13:39:15 |



Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions Ø 15,5x1,4 CM
Matériel BAGASSE
Couleur BLANC
Poids net d'une unité (g) 6,00
Ligne de produits 'BIONIC'

Codes

Intrastat 48236990
ITF14 18420499205646
EAN13 8420499205649

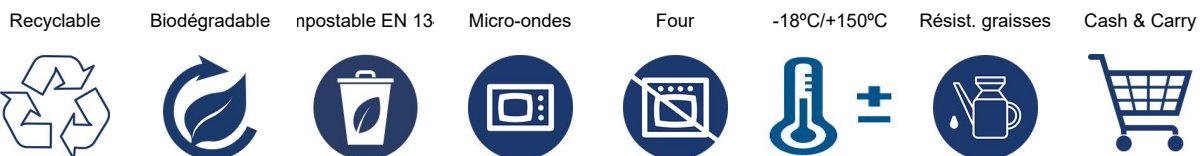
Colisage

Paquet Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 15,00 x 15,00 x 3,50
Poids paquet (kg) 0,28
Volume paquet (m³) 0,0007875

Carton Unités / carton 1.000
Paquets /carton 20
Dimensions carton (cm) 29,17 x 32,00 x 32,50
Poids carton (kg) 5,68
Volume carton (m³) 0,0303368

Palette Cartons / couche 8
Cartons / palette 32
Conditionnement (U base x couches) 8 x 4
Poids (kg) 205,76
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques



Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (9 Minutes 1000W ou 7,30 Minutes 1200W)

Durée et température du traitement et d'entreposage en contact avec l'aliment: Entreposage prolongé à température ambiante. Réchauffement maximal 70°C 2:00 heure.

Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Produit apte pour le contact direct et indirect avec les aliments. Apte pour les aliments SolidFoods, LiquidFoods, FoodsAqueousNature, FattyFoods. Pas apte pour les aliments AcidFoods.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Paquet image

